

**NOTICE DES
CLASSES INSTRUMENTALES ET VOCALES FILIÈRE S2TMD**
Baccalauréat Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse
Lycée St Exupéry

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Cette filière s'adresse à des élèves motivés ayant une pratique artistique significative. Elle leur permet de recevoir une double formation artistique et générale de haut niveau dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

Les équipes pédagogiques partenaires du Conservatoire et de l'Éducation Nationale travaillent en concertation pour veiller à la cohérence du projet, tant sur le plan des complémentarités pédagogiques que sur celles des projets de diffusion.

L'aménagement d'horaires libère quatre demi-journées par semaine afin d'harmoniser un programme d'enseignement général et un enseignement artistique de haut niveau.

La seconde de cette filière est une **seconde générale option culture et pratique de la musique**, elle débouche sur une première S2TMD ou une orientation en première générale.

RÉUNION D'INFORMATION

>> Au Conservatoire : **samedi 3 février 2024 à 10h00**

DOSSIERS DE CANDIDATURE

(Seuls les dossiers complets seront traités)

Les dossiers de candidature doivent être téléchargés sur le site du Conservatoire (www.conservatoire-lyon.fr) et retournés en double exemplaire jusqu'au 6 mars 2024 inclus par courrier simple (cachet de la poste faisant foi). Pas de pli recommandé.

Aucune candidature ne sera acceptée au-delà de cette date.

À NOTER :

- Il n'est possible de se présenter qu'à **une seule discipline**.
- Tous les candidats à l'entrée en 2^{de} générale option culture et pratique de la musique, issus des classes 3^{ème} CHAM doivent obligatoirement déposer un dossier de candidature et se présenter aux épreuves de recrutement.
- Les recrutements sont ouverts pour les élèves se présentant en classe de seconde ou de première.
- **Pas de recrutement en Terminale (sauf pour les élèves issus d'une classe de 1^{ère} S2TMD).**

ÉPREUVES D'ADMISSION
(Seuls les candidats inscrits peuvent être auditionnés)

Niveau minimum prérequis :

- **Instruments** : fin de 2^{ème} cycle/début de 3^{ème} cycle de Conservatoire ou l'équivalent de 8 années de pratique assidue. **Il est demandé de venir impérativement avec son instrument** (sauf piano, clavecin, harpe, orgue, percussions...)
- **Voix** : expérience vocale de plusieurs années en chœur ou pratique individuelle avérée.

Les épreuves pour tous les niveaux sont constituées d'une mise en situation artistique (comportant formation musicale et prestation instrumentale ou vocale) et de l'étude du dossier retraçant le parcours musical du candidat.

L'absence à l'une des deux mises en situation annule de fait la candidature.

Date des mises en situation :

- **Instruments** : mercredi 3 ou 10 avril 2024
 - **Voix** : mercredi 10 avril 2024
 - **Formation Musicale** (obligatoire pour tous) : mercredi 3 ou 10 avril 2024
- Contenu : test de niveau oral et écrit à difficulté progressive

Contenu des mises en situation :

- **Instruments** :
 - Interprétation d'une pièce accompagnée tirée de la liste publiée sur le site internet du Conservatoire. La liste des pièces imposées par discipline et niveau sera disponible sur le site du Conservatoire à partir du **2 février 2024**.
 - Interprétation d'une pièce au choix du candidat écrite pour instrument seul.
- **Voix** :
 - Une pièce vocale au choix accompagnée par le piano
 - Une pièce polyphonique accompagnée par des élèves de la filière S2TMD, fournie le jour de la mise en situation.
 - Un texte par cœur (ou extrait) au choix, ou une courte poésie déclamée par cœur.
- **Pour tous** :
 - **Formation Musicale** : test de niveau oral et écrit à difficulté progressive
 - **Entretien de motivation** qui pourra aussi inclure des questions musicales.

L'entretien de motivation se déroule en même temps que la mise en situation instrumentale ou vocale.

Le test de formation musicale se tiendra, dans la mesure du possible, le même jour que la mise en situation instrumentale ou vocale.

Les candidats ne recevront pas de convocation par courrier.
Le jour de passage par spécialité sera mis en ligne à compter du 21 Mars 2024.
Les horaires individuels de passage seront consultables sur le site du Conservatoire
1 semaine avant chaque mise en situation.
En cas d'absence, aucune autre session ne sera organisée.

ADMISSION

A l'issue des épreuves (mises en situation et étude du dossier du parcours artistique), le Conservatoire émet un avis étudié par la commission d'admission du lycée présidée par l'Inspecteur d'Académie ou son représentant.

La commission prend en compte les résultats des épreuves d'admission du conservatoire, le dossier scolaire du candidat, puis statue en fonction des capacités d'accueil des partenaires.

Les commissions auront lieu début mai 2024.

L'Éducation nationale transmet directement les résultats aux familles.
(Inutile d'appeler le conservatoire)

Les nouveaux élèves admis devront confirmer leur inscription en 2 temps :

- 1- Inscription auprès de l'établissement scolaire dès que possible (*se renseigner auprès de celui-ci pour les modalités d'inscription*)
 - **Lycée Saint-Exupéry** - 82 rue Jacques-Louis Hénon - Lyon 4e – tél. : 04.72.10.91.91

- 2- Inscription auprès du Conservatoire de Lyon :
 - **Pour les candidats n'étant pas élèves au Conservatoire en 2023/2024** : la confirmation d'inscription ainsi que la liste des pièces complémentaires à retourner vous seront envoyées par mail **fin juillet 2024**.
 - **Pour les candidats étant déjà élèves au Conservatoire en 2023/2024** : vous devrez effectuer votre réinscription en ligne durant l'été 2024.